

# CHALLENGE TRAIL DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN REGLEMENT 2026

Le règlement du **Challenge des Trail de l'Aubrac aux Gorges du Tarn** 2026 est arrêté comme suit.

## Article 1 : Présentation

Le Challenge des Trail de l'Aubrac aux Gorges du Tarn est ouvert à tout coureur, des catégories espoirs à masters.

La participation au Challenge est gratuite (sous réserve de remplir les conditions d'inscription aux différentes épreuves).

Tout participant du challenge réalise son inscription de manière individuelle sur chaque course. Il précise sur chacune des inscriptions sa participation au challenge.

## Catégories autorisées :

Masters / MA / nés en 1991 et avant

Seniors / SE / 1992 - 2003

Espoirs / ES / 2004 - 2006

Juniors / JU / 2007 - 2008

## Article 2 : Epreuves :

Le Challenge comporte 3 épreuves :

- **La Malène Express** : 10,5 km / 22 mars 2026
- **La Salta Bartas (Lozère Trail)** : 13 km / 24 mai 2026
- **Le Trail de La Tieule** : 16,5 km, le 28 juin 2026

## Article 3 : Attribution des points / classements :

Chaque course donne des points en fonction de son classement général.

Le classement définitif du Challenge se calcule par le cumul des points acquis par chaque participant sur 3 épreuves.

Grille des points : classement général :

Cl.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Pt.	50	45	40	35	30	25	20	18	16	14	12	10	8	6	4	1	1	1	1	

Au delà de la 16ème place 1 seul point sera attribué.

Grille des points : classement par catégorie :

Cl.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Pt.	50	40	35	30	25	20	15	10	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

Au delà de la 10ème place 1 seul point sera attribué.

Un classement provisoire sera établi après chaque épreuve.

Seul un coureur qui participe aux 3 courses est classé sur le Challenge.

Dans le cas où une épreuve est annulée, nous comptabiliserons les points sur 2 courses.

## Article 4 : récompenses

Seront récompensés:

- Les trois premiers hommes et femmes du classement général
- Les premiers hommes et femmes des catégories suivantes :
  - Junior
  - Espoir
  - Senior M0 groupé

- M1 M2 groupés

**La remise des prix du challenge aura lieu lors de la remise des prix de la dernière course inscrite au challenge, à savoir Le Trail de La Tieule**

**Article 5 : environnement**

Le Challenge est placé sous le signe du respect de l'environnement et de la nature. Tout coureur ne respectant pas les règles de bonne conduite est immédiatement disqualifié du Challenge.

**Article 6 :**

Chaque participant s'engage à respecter le règlement de chaque épreuve.  
L'acceptation du règlement des courses vaut pour acceptation du challenge.



**CONTACTS**

Alexandre ROUZIER / 06 75 70 47 70  
Marion SOZZI / 06 23 04 06 18  
Clément BARRET / 06 32 73 90 37  
Philippe MIQUEL / 06 80 35 28 44